

## Exercice 2008 - Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2007 en application de la nomenclature M14

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'Activités Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

- le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,
- les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2007 du Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison sont les suivants :

### Section d'investissement

Résultat d'investissement du budget 2006	(1) - 224 754,98 €
<i>Réalisations 2007</i>	
Dépenses réalisées	- 224 754,98 €
Recettes réalisées	+ 224 754,98 €
	(2) 0,00 €
Résultat de clôture 2007 (1)+(2)	- 224 754,98 €

La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2007 un besoin d'autofinancement de 224 754,98 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

### Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2006 :	(1) + 3 957,80 €
<i>Réalisations 2007</i>	
Dépenses réalisées	- 224 754,98 €
Recettes réalisées	+ 224 754,98 €
	(2) 0,00 €
Résultat de clôture 2007 (1)+(2)	+ 3 957,80 €

*Restes à réaliser 2007*

Dépenses à reporter	- 7 650,00 €
Recettes à reporter	+ 232 471,00 €
Excédent	+ 224 821,00 €

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionnement, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à reprendre au budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les résultats de clôture comme indiqué dans le tableau ci-après :

Imputation		Dépenses	Recettes
001/001 CS 20200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	224 754,98	
<b>Total investissement</b>		<b>224 754,98</b>	
002/002 CS 20200	Résultat de fonctionnement reporté		3 957,80
<b>Total fonctionnement</b>			<b>3 957,80</b>

**Résultat d'exécution du budget 2007**

ZA Thomas Edison	Résultat à la clôture de l'exercice 2006 (1)	Part affectée à l'investissement 2007 (2)	Résultat de l'exercice 2007 (3)	Résultat de clôture 2007
Investissement	- 224 754,98		0,00	- 224 754,98 (1) + (3)
Exploitation	3 957,80	0,00	0,00	3 957,80 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	- 220 797,18	0,00	0,00	- 220 797,18

## Résultat de l'exercice 2007

ZA Thomas Edison		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<i>RECETTES</i>				
Prévisions budgétaires totales	A	224 754,98	457 225,98	681 980,96
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	224 754,98	224 754,98	449 509,96
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D = B - C	224 754,98	224 754,98	449 509,96
Restes à réaliser	E	0,00	232 471,00	232 471,00
<i>DÉPENSES</i>				
Autorisations budgétaires totales	F	224 754,98	232 404,98	457 159,96
Engagements	G	224 754,98	232 404,98	457 159,96
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	224 754,98	224 754,98	449 509,96
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J = H-I	224 754,98	224 754,98	449 509,96
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	0,00	7 650,00	7 650,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>				
Excédent	D-J	0,00	0,00	0,00
Déficit	J-D	0,00	0,00	0,00
<i>Restes à réaliser</i>				
Excédent	E-K	0,00		0,00
Déficit	K-E		224 821,00	224 821,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), décide de se prononcer favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.